



BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

● **Emplois et procédure d'affectation  
des enseignants du second degré  
dans les établissements d'enseignement  
supérieur - année 2002**

**ENCART**  
B.O. n°42  
du 15-11-2001

# EMPLOIS ET PROCÉDURE D'AFFECTATION DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ANNÉE 2002

**N.S. n° 2001-229 du 7-11-2001**

**NOR : MENP0102384N**

**RLR : 804-0**

**MEN - DPE D1**

---

*Texte adressé aux présidents des universités ; aux présidents et directeurs des grands établissements ; aux directeurs des établissements publics administratifs relevant de l'enseignement supérieur ; aux recteurs d'académies, chanceliers des universités ; au directeur de l'académie de Paris*

---

■ Les emplois d'enseignants du second degré à pourvoir le 1er septembre 2002 dans les établissements d'enseignement supérieur doivent l'être selon une procédure rigoureuse pour répondre à l'exigence de bonne organisation tant de la rentrée scolaire que de la rentrée universitaire.

Le calendrier de la campagne d'affectation 2002 est fixé, comme les années précédentes, de manière à permettre aux recteurs de proposer au mouvement intra-académique des personnels du second degré les postes libérés dans les établissements du second degré par l'affectation de leur titulaire dans les établissements d'enseignement supérieur.

La présente note de service définit la procédure d'organisation des affectations, propose des

documents type pour le traitement des dossiers et arrête le calendrier relatif aux affectations.

## **I - Publication des emplois à pourvoir**

Vous trouverez en annexe 6 la liste des emplois du second degré à pourvoir dans les établissements d'enseignement supérieur qui indique, pour chaque poste, outre l'établissement, un champ disciplinaire ou, le cas échéant, le domaine spécifique de compétence. Je vous rappelle que, conformément aux dispositions de la note DES-DPE n° 4947 en date du 17 juillet 2000 relative à la préparation de la rentrée universitaire 2001, la nature budgétaire de l'emploi n'est plus mentionnée.

## **II - Les conditions de candidature pour une affectation**

### **II.1 Les conditions**

Les emplois ouverts au recrutement dans l'enseignement supérieur seront pourvus par des professeurs agrégés ou des professeurs certifiés. Les candidats doivent être titulaires ou

stagiaires, en activité ou en position de disponibilité, détachement, report de nomination ou congés divers.

### III.2 Le dossier de candidature

Il comporte :

- a) la fiche (annexe 1) que les candidats doivent compléter en indiquant leur numéro d'immatriculation de l'éducation nationale (NUMEN). Ce document est disponible dans tout établissement d'enseignement supérieur (service des personnels enseignants) ;
- b) un curriculum vitae détaillé ;
- c) une copie du dernier arrêté justifiant leur dernier classement dans un corps et un grade de personnel enseignant ;
- d) une copie du dernier arrêté justifiant leur dernière affectation ;
- e) pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, service national, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement...);
- f) une lettre de motivation adressée au chef d'établissement auprès duquel ils déposent leur candidature ;
- g) deux enveloppes timbrées à l'adresse du candidat.

Le dossier de candidature doit être adressé à l'établissement **au plus tard le 15 décembre 2001**, le cachet de la poste faisant foi.

### III - Examen des dossiers par les établissements

Les établissements adressent aux candidats un accusé de réception.

Les établissements ont jusqu'au **18 janvier 2002** pour recueillir tous avis utiles sur les candidatures reçues. Le chef d'établissement peut, le cas échéant, constituer et réunir une commission ad hoc chargée d'examiner et classer ces candidatures. Ces avis doivent lui permettre de présenter, par ordre préférentiel, les dossiers qui paraissent les mieux adaptés au profil du poste à pourvoir.

Les établissements présentent le résultat de

l'examen des candidatures sur le document figurant en annexe 2 (adressé à tous les établissements). Ce document est établi pour chaque emploi offert et classe les trois premiers enseignants sélectionnés pour ce poste (l'établissement peut, s'il le souhaite, classer plus ou moins de trois enseignants).

### IV - Information des candidats

Les résultats de la procédure de choix sont communiqués à tous les candidats, retenus ou non, par l'établissement d'enseignement supérieur affectataire de l'emploi à l'aide du document figurant en annexe 3.

Le candidat classé en première position doit retourner à l'établissement, **dans les huit jours**, délai de rigueur, le document figurant en annexe 4, qui constitue son engagement à rejoindre sa nouvelle affectation. Il serait souhaitable que ce document soit adressé en recommandé simple. Un candidat retenu, s'il exerce déjà dans l'enseignement supérieur, doit faire parvenir copie de son acceptation à son chef d'établissement.

**Un candidat qui ne répond pas sous huit jours doit être considéré par l'établissement comme renonçant à cette affectation.** L'établissement invite alors le candidat classé après celui-ci à accepter le poste. Toute renonciation à une affectation sera considérée comme définitive. Les établissements veilleront à appeler l'attention du candidat ayant accepté le poste sur sa situation administrative et à recueillir copie des documents nécessaires :

- a) si le candidat, admis au concours de l'agrégation, du CAPES, du CAPET ou du PLP est en situation de report de nomination pour effectuer une année supplémentaire de formation dans une école normale supérieure, il doit demander au ministère de l'éducation nationale (direction des personnels enseignants, sous-direction des personnels enseignants du second degré, des personnels d'éducation et d'orientation et des personnels non affectés en académie) que sa nomination dans le corps des professeurs agrégés ou des professeurs certifiés soit prononcée ;

b) si le candidat est placé en congé sans traitement pour exercer des fonctions d'allocataire moniteur normalien (AMN) ou d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), il devra préciser la date à laquelle sa réintégration doit prendre effet (date de fin de contrat ou 1er septembre) et demander celle-ci au ministère de l'éducation nationale (direction des personnels enseignants, sous-direction des personnels enseignants du supérieur, bureau DPE D1). Il doit s'assurer que sa titularisation a été prononcée ;

c) si le candidat retenu est en position de détachement pour exercer hors de l'éducation nationale ou pour exercer des fonctions d'ATER, il doit demander au ministère de l'éducation nationale (direction des personnels enseignants, sous-direction des personnels enseignants du supérieur, bureau DPE D1) sa réintégration en position d'activité ;

d) si le candidat est en disponibilité, congé parental, congé de formation, congé de mobilité ou au service national, il doit demander à l'autorité qui l'a placé dans cette position (recteur ou ministère, bureau DPE D1) de prononcer sa réintégration en position d'activité en vue d'être affecté dans l'enseignement supérieur.

## **V - Transmission des propositions d'affectation**

### **V.1 Composition du dossier d'affectation d'un enseignant**

Le dossier est constitué dans une chemise portant les indications suivantes : nom de l'établissement ; numéro de l'emploi ; discipline ou domaine spécifique de compétence ; nom et prénom du professeur classé au premier rang ; il comprend les documents énumérés ci-dessous :

- a) déclaration de candidature (annexe 1) ;
- b) classement de l'établissement (annexe 2) ;
- c) acceptation du candidat (annexe 4) ;
- d) copie de toutes les pièces exigées du candidat au chapitre II a, b, c, d, e, f, ainsi que, le cas échéant, de celles qui sont relatives à sa situation

décrite aux paragraphes a, b, c, d, e, du chapitre IV ci-dessus ;

e) un extrait du procès-verbal de la commission ad hoc ;

f) le dossier du candidat retenu devra en outre comporter la pièce justifiant le départ définitif du précédent titulaire (en l'absence de cette pièce, il ne sera pas donné suite à la proposition de l'établissement) ;

g) la liste nominative des enseignants ayant déposé un dossier de candidature, indiquant leur corps et leur établissement d'exercice, à l'exclusion des candidats classés ;

h) le récapitulatif (annexe 5).

### **V.2 Transmission des dossiers**

L'établissement dresse une seule liste récapitulative par ordre de numéro de tous les emplois publiés pourvus ou non dans l'établissement. Elle mentionnera en regard de chaque emploi :

a) le nom du professeur classé au premier rang pour les emplois pourvus ;

b) la mention "état néant" pour les emplois sur lesquels aucun candidat n'est proposé ;

c) la mention "non vacant" pour les emplois publiés "S" (susceptible d'être vacant) et qui ne seront pas vacants à la rentrée 2002.

Cette liste, accompagnée d'un exemplaire des procès-verbaux des commissions de choix et des dossiers mentionnés au V.1 ci-dessus sera adressée au ministre (direction des personnels enseignants, bureau DPE D1, 61-65, rue Dutot, 75732 Paris cedex 15).

La transmission de cette liste récapitulative et des dossiers au ministre doit être effectuée dès que la procédure de choix est achevée et **au plus tard le 11 février 2002**.

Les dossiers hors délais ou incomplets, compte tenu des contraintes propres à la gestion des personnels du second degré, seront retournés à l'établissement et les propositions de recrutement considérées demeureront sans effet pour le 1er septembre 2002.

### **V.3 Traitement des dossiers**

Le bureau DPE D1 met en œuvre l'acte juridique d'affectation dès réception des dossiers complets lorsque le candidat retenu est en

activité en 2001-2002 dans le second degré.

Dans le cas du report de stage, l'arrêté d'affectation ne peut être pris tant que l'arrêté de nomination n'a pas été notifié. Le délai supplémentaire induit par cette procédure ne pénalisera ni les établissements ni les intéressés, un avis d'affectation pris par le bureau DPE D1 étant alors adressé à l'établissement avant l'intervention de l'arrêté ministériel.

Les recteurs des académies veilleront à faire la mise à jour des bases de données académiques EPP des enseignants affectés dans leur académie. Il est rappelé à cet égard que les personnels du second degré affectés dans l'enseignement supérieur doivent tous figurer dans les bases académiques sous le code position C117 prévu pour cette situation.

#### **VI - Cas particulier des désistements intervenant après la transmission du dossier de l'établissement à l'administration centrale**

Dans ce cas, l'établissement constitue d'urgence un dossier pour le premier candidat classé acceptant le poste. Ce dossier particulier devra comporter :

- a) la lettre de désistement du candidat initialement retenu ;
- b) les pièces relatives au candidat à affecter en remplacement décrites au V.1 ci-dessus.

Ces documents seront insérés dans une chemise comportant les indications suivantes :

- a) nom de l'établissement ;
- b) numéro de l'emploi et discipline ;
- c) désistement de M. xxxxx, recrutement de M. xxxxx.

Une telle procédure doit être exceptionnelle si l'information est faite dans les conditions de forme et de délai prescrites dans la présente note de service.

#### **VII - Affectations sur emplois devenus vacants**

Au terme de l'année universitaire 2001-2002, des établissements peuvent disposer d'emplois

d'enseignants du second degré devenus vacants de manière imprévue : c'est le cas, en particulier, des postes libérés par des enseignants mutés ou recrutés en qualité de maître de conférences. Ces emplois n'ont pas fait l'objet de la publication annexée à la présente note de service. Dans cette hypothèse, il peut être envisagé, si l'intérêt du service l'exige, de procéder à l'affectation d'un enseignant du second degré.

Le dossier de candidature comporte :

- a) la preuve de la vacance de l'emploi et son motif ;
- b) une demande d'affectation remplie par l'enseignant (annexe 1) ;
- c) une demande d'affectation remplie par l'établissement (annexe 2) qui fera apparaître succinctement les raisons qui conduisent au recours à cette procédure ;
- d) un arrêté justifiant le corps, le grade et l'affectation de l'enseignant durant l'année 2001-2002 ;
- e) l'avis du recteur de l'académie d'exercice de l'enseignant qui devra comporter un accord explicite au départ de l'enseignant vers l'enseignement supérieur.

L'avis du recteur d'académie est déterminant dans l'acceptation du dossier d'affectation dans la mesure où cette procédure exceptionnelle se déroule hors du calendrier fixé par la présente note de service. En tout état de cause, après la rentrée scolaire, l'affectation d'un enseignant du second degré ne sera prononcée que si la demande de l'établissement est particulièrement motivée et si les nécessités du service dans le second degré le permettent.

La décision d'affectation sera prononcée par l'administration centrale, bureau DPE D1, qui prendra l'arrêté. Lorsque l'enseignant pressenti est déjà en fonction dans l'académie, le recteur, s'il est favorable à cette affectation, pourra prendre un avis d'affectation dans l'établissement d'enseignement supérieur précisant les références du poste sur lequel l'enseignant sera installé, ceci afin d'accélérer la prise en charge administrative et financière de cet enseignant.

J'insiste sur la nécessité d'une gestion prévisionnelle des personnels du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur, notamment pour ce qui concerne les départs à la retraite ou en congé de fin d'activité. En principe aucune décision d'affectation ne pourra être prononcée dans ces cas. Aussi, les postes devenus vacants à la suite d'un départ en retraite ou en congé de fin d'activité ne pourront être pourvus par la procédure décrite dans ce chapitre.

Le recours à ces affectations doit rester limité en nombre dès lors que vous aurez mis en œuvre une gestion prévisionnelle des postes adaptée. Les établissements doivent veiller à ce que les emplois pourvus selon la procédure prévue par le présent chapitre figurent dans la liste des emplois dont ils demanderont la publication pour 2003.

### **VIII - Service partagé**

Ainsi que cela a été rappelé dans la circulaire DES-DPE n° 103878 du 20 juin 2001, relative à la campagne 2002 des emplois de personnels enseignants-chercheurs et enseignants, vous avez la possibilité de recruter des enseignants du second degré en service partagé, selon les modalités définies par la circulaire DPE A1-A2 du 12 juillet 1999.

Pour bénéficier d'un service partagé, les enseignants doivent être titulaires d'un corps du second degré et exercer leurs fonctions dans un établissement du second degré de l'académie dans laquelle est implanté l'établissement d'enseignement supérieur

considéré. Ils restent administrativement rattachés à leur établissement du second degré et sont affectés, par une décision du recteur, à mi-temps, sur un emploi de l'établissement de l'enseignement supérieur.

Les affectations en service partagé n'ayant pas d'incidence directe sur le mouvement inter-académique des enseignants du second degré, les emplois concernés seront publiés au B.O. du 14 mars 2002.

Pour ce faire, vous voudrez bien me faire connaître pour le 11 février 2002 également, vos demandes de publication. Ces demandes seront recueillies par le bureau DES B7 selon des modalités qui vous seront précisées en temps utile.

Les décisions d'affectation une fois prises par les recteurs, les chefs d'établissement d'enseignement supérieur adresseront au bureau DPE D1 un état où apparaîtra :

- a) les noms, prénom, NUMEN du professeur retenu ;
- b) la discipline, le grade et le classement de l'enseignant ;
- c) les références de l'emploi utilisé.

Le respect des impératifs de calendrier conditionne la bonne réalisation des opérations d'affectation et je remercie par avance les professeurs comme les établissements de leur compréhension et de leur concours.

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,

Le directeur des personnels enseignants  
Pierre-Yves DUWOYE



# **A**nnexe 2

## **AFFECTATION D'UN ENSEIGNANT DU SECOND DEGRÉ SUR UN EMPLOI OUVERT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

(Document à adresser par les établissements au bureau DPE D1)

### **Établissement**

Dénomination de l'établissement :

N° RNE de l'établissement : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Emploi à pourvoir : n° : |\_|\_|\_|\_|\_|

Discipline, libellée en clair :

Création

Vacance

(préciser le nom du précédent occupant, la date et le motif du départ et joindre **impérativement** l'arrêté justifiant le départ du titulaire)

Susceptible  (préciser le nom du précédent occupant, la date et le motif du départ et joindre **impérativement** l'arrêté justifiant le départ du titulaire)

### **Liste des candidats classés**

<b>RANG</b>	<b>NOM - PRÉNOM</b>	<b>CORPS</b>	<b>DISCIPLINE</b>	<b>AFFECTATION OU SITUATION ANTÉRIEURE</b>
1 *				
2				
3				

\* Joindre le dossier complet du candidat classé n°1, qui sera affecté à l'établissement demandeur et, le cas échéant, copie des pièces fournies par le candidat (chap IV a, b, c, d, e, de la note de service).

En cas de défection du candidat, veuillez contacter le candidat suivant et transmettre dans les meilleurs délais au bureau DPE D1 le dossier complet.

Fait à \_\_\_\_\_  
nom et qualité du signataire

le \_\_\_\_\_



## **A**nnexe 3

Le président (ou le directeur)  
à  
M.

**OBJET :** Résultat des commissions de choix des personnels de second degré candidats à une affectation dans l'enseignement supérieur.

Vous avez déposé un dossier de candidature en vue d'être affecté dans l'enseignement supérieur sur l'emploi n° : |\_|\_|\_|\_|\_| à pourvoir au |\_|\_|\_|\_|\_| 2\_|\_0\_|\_0\_|\_2| (date de la vacance) dans notre établissement.

Les instances de l'établissement, après examen de l'ensemble des dossiers ont :

- retenu votre candidature en première position :  
**Vous disposez de 8 jours au plus pour retourner la lettre ci-jointe d'acceptation et d'engagement à rejoindre ce poste.**
- retenu votre candidature en 2ème - 3ème position - ème position :  
une défection du candidat classé avant vous peut nous amener à vous contacter ultérieurement.
- considéré que votre candidature ne pouvait être retenue.

le  
Le président

# **A**nnexe 4

M.  
à  
Monsieur le président de  
(ou le directeur de)  
  
Service du personnel enseignant

OBJET : Affectation dans l'enseignement supérieur

Monsieur le président,

Suite à ma candidature, vous m'informez que les instances de l'établissement ont proposé mon affectation sur l'emploi n° [ ][ ][ ][ ][ ][ ].

Je déclare accepter cette affectation et m'engage à rejoindre ce poste au [ ][ ][ ][ ][ ][ ]\_2\_0\_0\_2\_ (date de la vacance de l'emploi).

Fait à

date et signature

## **A**nnexe 5

### **Pièces à joindre à chaque dossier de proposition d'affectation**

- la proposition de l'établissement (annexe 2)
- la fiche de candidature (annexe 1)
- les arrêtés justifiant le corps, le grade et l'affectation du candidat proposé
- l'acceptation du candidat proposé (annexe 4)
- le curriculum vitae détaillé
- l'extrait du procès-verbal de la commission de choix
- la lettre de motivation
- le justificatif de la vacance du poste
- la liste des enseignants ayant déposé un dossier de candidature, indiquant leur corps et leur établissement

En cas d'absence de l'une de ces pièces le dossier sera rejeté.

## **A**nnexe 6

### **LISTE DES EMPLOIS DU STATUT SECOND DEGRÉ VACANTS OU SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

S = emploi susceptible d'être vacant

#### **TOUTES DISCIPLINES**

U. Avignon, sciences humaines, sciences de l'éducation, 0204 S

IUFM d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0132 S

U. Clermont-Ferrand II, développement du multimédia en sciences humaines, 1277

U. Grenoble III, informatique, 0344

IUFM de Lille, enseignement des langues vivantes (allemand, anglais, espagnol), suivi des projets de formation personnalisés et des parcours spécifiques langues des enseignants du premier et du second degrés, 0049

CNAM, relations internationales, 0486

ENS, relations internationales, 0186

EPHE, assistance à la recherche (section des sciences religieuses), 0264

U. Paris VI, technologies de l'information et de la communication, 2912

#### **SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

U. Besançon (IUT Besançon), Vesoul, économie générale et appliquée aux transports, 1137 S

IEP Bordeaux, 0022 S

U. Clermont-Ferrand II (IUT Montluçon), Vichy, 1393

U. Chambéry, Annecy, 0333

U. Grenoble III, formation continue, 0333

U. Nantes, économie générale et sociologie, 1496

U. Nantes (école polytechnique de l'université de Nantes), gestion d'entreprise et ressources humaines, 1853

U. Nice (IUT Nice), économie du financement, 1394

U. Paris I, documentaliste spécialisé en géographie, sciences économiques et sociales du développement, 0952

U. Reims, 1107

Institut national des sciences appliquées de Rennes, 0078 S

U. Rouen (IUT Évreux), 1246

#### **ÉCONOMIE ET GESTION**

U. Aix-Marseille III (IUT Marseille), informatique et gestion, 0235 S

U. Aix-Marseille I (IUT de l'université de Provence), Arles, 1495

U. Antilles-Guyane (IUT Kourou), 0448

U. Antilles-Guyane (IUT Kourou), Martinique, 0455

U. technologie de Belfort-Montbéliard, informatique, 0096

U. Besançon (IUT Belfort), informatique, 1298 S

U. Besançon (IUT Besançon), connaissance des outils et des pratiques de la bureautique, 0585 S

U. Bordeaux III, 0453

U. Caen (IUT Alençon), organisation des relations sociales dans l'entreprise, mercatique, économie générale, gestion des ressources humaines, négociation vente-achat, 1111

U. Caen (IUT Alençon), économie et droit des entreprises, base des techniques de gestion comptable, gestion des stocks, technique approfondie de gestion, 1262  
U. Caen (IUT Alençon), informatique et gestion, bureautique, droit, économie, 1337  
U. Caen (IUT Caen), marketing et techniques quantitatives appliquées à la gestion, 0628 S  
U. Clermont-Ferrand I (IUT Aubière), sciences et techniques économiques, 0844  
U. Clermont-Ferrand II (IUT Montluçon), Moulins, 0888  
U. Clermont-Ferrand II (IUT Montluçon), Montluçon, 1046  
U. Corte (IUT Corte), 0104  
U. Paris XII (IUT Seine-et-Marne Sud), Fontainebleau, 1285  
U. Marne-la-Vallée, gestion, 0229  
U. Paris VIII, gestion, 0636  
U. Paris XII, 1341  
U. Paris XII (IUT Créteil), 1045 S  
U. Paris XIII, 0960  
U. Paris XIII (IUT Saint-Denis), 0146 S  
U. Paris XIII (IUT Saint-Denis), 0405  
ENS Cachan, agrégé préparateur, sciences de la décision et gestion des risques, 0043  
IUFM Créteil, 0038  
IUFM Dijon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0086 S  
U. Dijon (IUT Dijon), Auxerre, informatique, 0801  
U. Chambéry (IUT Annecy), 0269  
U. Grenoble II (IUT B), Vienne, 0636  
U. Lille I, 1281  
U. Lille II (IUT C), 0804  
U. Lille II (IUT C), 0913  
U. Lille II (IUT C), gestion comptable et financière, 0946  
U. Lille III, Roubaix, économie et gestion, 0434  
U. Artois (IUT Béthune), 0207  
U. Littoral, informatique et gestion, 0210  
U. Littoral, formation pour adultes, 0479  
U. Valenciennes, informatique et gestion, 0318 S  
U. Valenciennes (IUT Valenciennes), 0080  
U. Limoges (IUT Limoges), informatique, 0369  
U. Lyon II, économie de l'entreprise, comptabilité, 0742  
U. Lyon II (IUT de Bron), formation continue, apprentissage, 0987  
U. Saint-Étienne (IUT Roanne), techniques économiques de gestion, 0448  
U. Montpellier II, 0757  
U. Montpellier II (IUT Montpellier), Montpellier, informatique et gestion, 0527  
U. Nancy II (IUT Nancy-Verdun), 0368 S  
U. Nancy II (IUT Nancy-Verdun), Nancy, comptabilité, gestion, 0403 S  
U. Nancy II (IUT Nancy-Verdun), Nancy, 0678  
INP de Nancy, 0329  
U. Nantes, 1050  
U. Nantes (école polytechnique de l'université de Nantes), management et gestion d'entreprise, 1857  
U. Nice, informatique et gestion, 0936  
U. Nice, 1410

U. Nice (IUT Nice), 0630 S  
U. Nice (IUT Nice), 0892 S  
U. Toulon, comptabilité, 0224  
U. Toulon (IUT Toulon), 0039  
U. Toulon (IUT Toulon), Draguignan, 0040  
U. Toulon (IUT Toulon), Saint-Raphaël, 0121  
IUFM d'Orléans-Tours, Tours et Orléans, formation initiale, disciplinaire, générale et continue des enseignants du premier et du second degré, technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0113  
U. Orléans (IUT Châteauroux), Issoudin, économie et gestion commerciale, 0621 S  
U. Orléans (IUT Châteauroux), Issoudin, 0787  
U. Orléans (IUT Orléans), informatique et gestion, 0270  
U. Orléans (IUT Orléans), 0885  
U. Tours (IUT Tours), droit privé, droit des affaires, droit du travail, 1171 S  
Institut administration des entreprises de Paris, droit de l'entreprise, 0003  
U. Poitiers, droit, 1531  
U. Poitiers (IUT Poitiers), Châtelleraut, commerce, 1464  
U. Reims, 0948 S  
U. Reims (IUT Reims), économie et gestion administrative, 0979  
U. Reims (IUT Reims), économie et gestion comptable, 1125  
U. Reims (IUT Troyes), marketing, 1292  
U. Bretagne Sud (IUT Vannes), 0104 S  
U. Rouen, informatique de gestion, 1197  
U. Rouen, conseiller en formation continue, 1292  
U. Rouen (IUT Rouen), Mont-Saint-Aignan, communication et connaissance de l'entreprise, 0545  
U. Mulhouse (IUT Mulhouse), 0271 S  
U. Strasbourg I, 1005  
U. Strasbourg I, 1416  
U. Strasbourg III (IUT Illkirch), distribution, 0331  
École nationale ingénieurs de Tarbes, économie générale, gestion de projets économiques, gestion entreprise, 0063  
U. Toulouse I (IUT Rodez), 0254  
U. Toulouse III (IUT A), économie et gestion administrative, droit, économie, 1119 S  
U. Paris XI, sciences de gestion, 1903  
U. Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (IUT Mantes-la-Jolie), 0519  
U. Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (IUT Mantes-la-Jolie), 0544  
U. Évry-Val d'Essonne, 0404  
**HÔTELLERIE - TOURISME**  
IUFM de Toulouse, Toulouse, hôtellerie, restauration, 0063  
**LETTRES CLASSIQUES - GRAMMAIRE**  
U. Polynésie française, 0051  
U. Antilles-Guyane, Martinique, latin, 0283  
U. Antilles-Guyane, Martinique, français langue étrangère, 0294  
U. Antilles-Guyane, Martinique, 0297  
U. Pau, Bayonne, 0604  
U. Dijon, latin, 0114

ENS des lettres et sciences humaines, grec, 0127  
ENS, agrégé préparateur, sciences de l'antiquité, 0175  
EPHE relations internationales (section des sciences religieuses), 0260  
U. Paris III, lettres classiques, télé-enseignement, 0649  
U. Paris IV, histoire de l'art, 0721 S  
U. Paris VII, lettres classiques mention théâtre, 2110  
U. Paris X, études cinématographiques, 1378  
**LETTRES MODERNES**  
U. Polynésie française, français langue étrangère, 0052  
U. Polynésie française, 0062  
U. Nouvelle-Calédonie, 1er février 2002, 0054  
IUFM Antilles-Guyane, Guyane, 0030  
U. Antilles-Guyane, Martinique, 0300  
IUFM Besançon, Belfort, 0040  
U. Besançon (IUT Belfort), Montbéliard, 0572 S  
U. Besançon (IUT Besançon), expression écrite et orale pour la publicité, documentation et communication, 0545 S  
U. Besançon (IUT Besançon), Vesoul, techniques d'expression et de communication, 1175 S  
U. de Pau (IUT Bayonne), 0304  
IUFM Aquitaine, Pau, 0025  
IUFM Aquitaine, Bordeaux, 0038  
IUFM Aquitaine, Agen, 0145 S  
U. Caen, techniques d'expression et de communication pour filière langues étrangères appliquées, 1197  
IUFM Clermont-Ferrand, préparation au certificat aptitude au professorat de l'enseignement secondaire et des lycées professionnels, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0049 S  
U. Clermont-Ferrand I (IUT Aubière), communication d'entreprises, 0848  
U. Clermont-Ferrand II, pratique des nouvelles technologies de l'information et de la communication, 0852  
U. Corte (IUT Corte), techniques d'expression, 0071  
U. Marne-la-Vallée, linguistique, 0079  
U. Marne-la-Vallée, enseignement des lettres pour scientifiques, 0329  
U. Paris XII (IUT Créteil), 0371  
U. Paris XIII (IUT Villetaneuse), techniques d'expression, 1151  
IUFM Créteil, 0066  
IUFM Créteil, 0120  
IUFM Créteil, 0231  
IUFM Créteil, 0245  
IUFM Dijon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0037  
U. Dijon (IUT du Creusot), expression, communication, 1403  
U. Chambéry (IUT Annecy), technique et expression, 0110  
IUFM Grenoble, Valence, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0089  
IUFM Grenoble, Bonneville, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0101

U. Grenoble II (IUT Valence), techniques d'expression avec ouverture sur le monde de l'entreprise, 0601 S  
U. Grenoble III, 0206 S  
IUFM Lille, 0061  
U. Lille I, centre université-économie d'éducation permanente, 0951  
U. Lille I, centre université-économie d'éducation permanente, formation continue, 0952  
U. Lille I, centre université-économie d'éducation permanente, 1196 S  
U. Lille I (IUT A), techniques d'expression, 0691 S  
U. Lille II (IUT C), 0858  
U. Limoges (IUT Limoges), expression, culture, nouvelles technologies de communication, 0353  
U. Limoges (IUT Limoges), Tulle, expression, culture, nouvelles technologies de communication, 0856  
Institut national des sciences appliquées de Lyon, 0271  
Institut national des sciences appliquées de Lyon, 0289 S  
U. Lyon I (IUT A), techniques d'expression, communication, 1974  
U. Lyon II, expression, 0972  
IUFM Montpellier, Carcassonne, 0060 S  
U. Montpellier II, 0658  
U. Montpellier II (IUT Nîmes), 0648 S  
U. Montpellier III, occitan, 0541  
U. Metz, techniques d'expression, langue étrangère appliquée, 0483  
IUFM Nancy-Metz, Épinal, didactique du français dans l'enseignement primaire, 0036  
U. Nancy I (IUT Saint-Dié), 1411  
U. Nancy I (IUT Saint-Dié), nouvelles technologies de l'information et de la communication, culture artistique, 1416  
U. Nancy II (IUT Nancy-Verdun), Nancy, expression, lettres, 0406 S  
U. du Mans (IUT du Mans), nouvelles technologies de l'information et de la communication, 0096 S  
U. du Mans (IUT du Mans), 0142 S  
U. Nantes, français, langue étrangère appliquée, 1323  
U. Angers, didactique et méthodologie du français langue étrangère, 0673  
U. Nice, techniques d'expression, 1241  
U. Toulon (IUT Toulon), Draguignan, 0292  
U. Orléans, techniques d'expression et de communication, 0631  
U. Tours (IUT Blois), 1324  
CNAM, communication et expression, 0504 S  
U. Paris III, langue française et enseignement du français langue étrangère, 0669  
U. Paris III, français langue étrangère, (diplôme d'études en langue française, diplôme approfondi de langue française), 0827  
U. Paris VI, français langue étrangère, 3206  
IUFM Poitiers, Angoulême, préparation aux concours, 0024  
IUFM Poitiers, directeur adjoint, chargé des études, 0101  
U. Poitiers, Royan, français langue étrangère, multimédia, centre audiovisuel de Royan pour l'étude des langues, 0784 S  
U. Poitiers, 1437 S  
U. Poitiers, français langue étrangère, 1472  
U. La Rochelle (IUT La Rochelle), expression et communication, 0125  
IUFM Reims, Châlons-en-Champagne, 0053



U. Reims (IUT Reims), 1299  
IUFM Rennes, Vannes, principalement premier degré, 0051  
U. Rennes II, français langue étrangère, 0269  
U. Bretagne Sud (IUT Vannes), 0125 S  
IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degré, 0070  
U. du Havre, français, apprentissage de la langue aux étudiants étrangers, 0425  
U. du Havre (IUT du Havre), techniques d'expression, 0091  
U. du Havre (IUT du Havre), techniques d'expression, 0178  
U. Rouen, littérature et stylistique françaises, 1094  
U. Rouen (IUT Rouen), Mont-Saint-Aignan, communication et écrits professionnels, 0565  
IUFM Strasbourg, Strasbourg, professorat des écoles, 0019  
IUFM Toulouse, Auch, 0059  
U. Toulouse II, littérature générale et comparée, littératures européennes, 0514  
U. Toulouse II, linguistique, 0601  
U. Paris X, français pour les étudiants étrangers, 1266  
U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-Pontoise), Sarcelles, communication, 0371  
U. Cergy-Pontoise, 0118  
U. Évry (IUT Évry), techniques d'expression, 0451

### **ANGLAIS**

U. Nouvelle-Calédonie, 1er février 2003, 0055  
IUFM du Pacifique, 1er février 2002, Mata Utu, formation des enseignants du premier degré, diplôme études universitaires générales de l'enseignement du premier degré, propédeutique, formation continue, 0018  
U. Aix-Marseille III, 0676 S  
U. Aix-Marseille III, 0730 S  
U. Avignon, 0023  
U. Avignon, 0252 S  
U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, 1348  
U. Aix-Marseille I (IUT l'université de Provence), Digne, utilisation des technologies de l'information et de la communication, 1494  
U. Amiens (IUT Beauvais), 0793  
U. Besançon, 1160  
U. Besançon, 1220 S  
U. Besançon (IUT Belfort), 0566 S  
U. Besançon (IUT Belfort), Montbéliard, 1310  
IUFM Aquitaine, Bordeaux, 0166  
U. Bordeaux I, 0709 S  
U. Bordeaux I, 0710  
U. Bordeaux I (IUT A), 0964  
U. Bordeaux I (IUT A), 1321  
U. Bordeaux IV, 0279  
U. Caen, langue de spécialité, 0712  
U. Caen, formation continue, 1023  
U. Caen (IUT Cherbourg), 0911  
U. Clermont-Ferrand II (IUT Montluçon), Vichy, 1400

U. Paris VIII (IUT Montreuil), anglais technique, 0950  
U. Marne-la-Vallée, 0234  
U. Paris XII, anglais médical, 0385 S  
U. Paris XII, 0987  
U. Paris XII, civilisation britannique, 1340  
U. Paris XII (IUT Créteil), 0549  
U. Paris XIII, 0992  
U. Dijon, langue générale et de spécialité, 0950  
U. Dijon, anglais juridique, 0973 S  
U. Chambéry, école supérieure d'ingénieurs Annecy, 0568  
IEP de Grenoble, 0043  
U. Grenoble I (IUT A), 0831  
U. Grenoble II (IUT B), 0351  
U. Grenoble II (IUT B), 0389 S  
U. Grenoble II (IUT B), 0565  
U. Grenoble III, 0215  
U. Grenoble III, 0327  
U. Grenoble III, 0328  
U. du Littoral (IUT Saint-Omer - Dunkerque), Saint-Omer, anglais commercial et technique, 0441  
École centrale de Lille, 0092  
IUFM Lille, 0130  
IUFM Lille, didactique de l'anglais pour les enseignants du premier et du second degrés, suivi des parcours de formation, 0186  
U. Lille I, centre université-économie d'éducation permanente, 0844 S  
U. Lille II, 0798 S  
U. Lille II, 0901  
U. Lille II (IUT C), 0943  
U. Lille III, anglais contemporain, 0463 S  
U. Artois (IUT Béthune), 0165 S  
U. Artois (IUT Béthune), 0188  
U. du Littoral, 0006  
U. Valenciennes, anglais juridique, 0251  
U. Valenciennes, anglais général et scientifique, 0277  
U. Valenciennes (IUT Valenciennes), Maubeuge, communication, relations internationales, 0383  
U. Lyon I, 1671 S  
U. Lyon I, 2001 S  
U. Lyon II, 0784  
IUFM Montpellier, Montpellier, 0105  
U. Montpellier II (IUT Nîmes), 0542 S  
U. Montpellier II (IUT Nîmes), 0853 S  
U. Montpellier III, anglo-américain, 0447  
U. Perpignan, organisation des stages, 0275  
U. Metz, 0380  
U. Metz, anglais de l'économie et de l'entreprise, 0446 S  
U. Metz, 0541  
U. Metz (IUT Metz), 0343 S

IUFM Nancy-Metz, didactique de l'anglais à l'école élémentaire, 0016  
U. Nancy I (IUT Saint-Dié), anglais technique, 1420  
U. Nancy II, anglais pour non-spécialistes, langue étrangère appliquée, 0686  
U. Nancy II (IUT Nancy-Verdun), 0362  
U. du Mans (IUT du Mans), 0126 S  
U. Nantes, La Roche-sur-Yon, langue étrangère appliquée, 1751  
U. Nice, anglais juridique, 1358  
U. Nice (IUT Nice), 0663 S  
U. Toulon, 0157  
U. Toulon, institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var, anglais technique et scientifique, 0298  
U. Toulon, 0348  
U. Orléans, 0755  
U. Orléans (IUT Bourges), 0273 S  
U. Tours (IUT Blois), anglais général et technique, 1333  
U. Tours (IUT Tours), anglais des affaires, 0504 S  
U. Tours (École d'ingénieurs du Val de Loire), 1329  
ENSAM, Metz, 0076  
ENSAM, Cluny, anglais technique, 0274  
IUFM Paris, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0123  
U. Paris III, civilisation britannique, 0695  
U. Paris III, 0719  
U. Paris V, anglais et anglais scientifique, 1776  
U. Paris V, anglais et anglais scientifique, 1782  
U. Paris-V, 1978 S  
U. Paris V (IUT de l'avenue de Versailles), langage professionnel, utilisation des technologies contemporaines, multimédia, 0356  
U. Paris VI, anglais scientifique et technique, 1195  
U. Paris VI, anglais scientifique et technique, 1756  
U. Paris IX, langue de l'économie, de la gestion et des affaires, 0393  
U. Poitiers, Royan, centre audiovisuel de Royan pour l'étude des langues, formation continue, multimédia, 0780  
U. Poitiers, Royan, centre audiovisuel de Royan pour l'étude des langues, formation continue, multimédia, 0781  
U. Poitiers, Royan, centre audiovisuel de Royan pour l'étude des langues, formation continue, multimédia, 0782  
U. Poitiers, Royan, centre audiovisuel de Royan pour l'étude des langues, formation continue, multimédia, 0783 S  
U. Poitiers, 1213 S  
U. Poitiers, 1268  
U. Poitiers, 1473 S  
U. Poitiers, Angoulême, 1490  
U. Poitiers, nouvelles technologies, 1544  
U. Poitiers (IUT Poitiers), 0828  
U. La Rochelle, 0034  
IUFM Reims, Troyes, 0033

U. Technologie de Troyes, 0009  
U. Rennes I, 0898 S  
U. Rennes I, 1531  
U. Rennes II, anglais langue de spécialité, 0423  
U. Rennes II, anglais langue de spécialité, 0622  
U. Brest, Maison des langues, anglais pour non-spécialistes, 0813  
U. Bretagne Sud (IUT Vannes), 0126 S  
U. Bretagne Sud (IUT Vannes), 0127 S  
U. La Réunion, Le Tampon, 0355  
U. La Réunion (IUT la Réunion), 0308  
U. Rouen, anglais juridique, 1122  
U. Rouen, anglais économique, 1141  
U. Rouen, conseiller en formation continue, 1187  
U. Rouen (IUT Évreux), 1100 S  
U. Mulhouse (IUT Colmar), 0105 S  
École nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg, 0020 S  
U. Strasbourg I, 1063  
U. Strasbourg I, 1256  
U. Strasbourg II, langue étrangère appliquée, 0435  
U. Strasbourg III, 0209 S  
U. Strasbourg III, français langue étrangère, 0412  
U. Strasbourg III, 0414  
IEP de Toulouse, 0027  
U. Toulouse II (IUT Blagnac), anglais général et technique, 0413  
U. Toulouse III, 1867 S  
U. Toulouse III (IUT A), anglais scientifique, 1123  
U. Toulouse III (IUT A), Castres, anglais scientifique, 2138  
Université Toulouse III (IUT Tarbes), 2162  
U. Paris X, 0817 S  
U. Paris X, langue étrangère appliquée et langue et civilisation étrangère, 1264  
U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-Pontoise), Sarcelles, 0379 S  
U. Paris XI (IUT Sceaux), 0935  
U. Paris XI (IUT Sceaux), 1619  
U. Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, anglais pour scientifiques, 0070  
U. Cergy-Pontoise, anglais économique et commercial, formation continue, 0058  
U. Cergy-Pontoise, 0327  
U. Évry-Val d'Essonne, 0206  
U. Évry-Val d'Essonne, 0212 S  
U. Évry-Val d'Essonne, 0269  
U. Évry (IUT Évry), 0448  
**ALLEMAND**  
U. Amiens (IUT Beauvais), Beauvais et Creil, 1178  
U. Besançon, français langue étrangère, 0929  
IUFM Créteil, 0308  
U. Dijon, 1052  
IEP de Lille, 0017

U. Lille I, école universitaire d'ingénieurs de Lille, 1274  
U. Lyon I (IUT B), 1820 S  
U. Metz, 0145 S  
U. Metz, institut universitaire professionnalisé, 0502 S  
IUFM Nancy-Metz, Maxeville, didactique de l'allemand dans le premier degré, 0076  
École centrale de Nantes, allemand général et professionnel de l'entreprise, 0918  
U. Angers, allemand des affaires et du tourisme, 0344  
U. Orléans, 0572 S  
U. Paris II, 0236  
U. Paris III, 0736  
U. Poitiers, 1214 S  
U. Poitiers, Royan, centre audiovisuel de Royan pour l'étude des langues, formation continue, multimédia, 1478  
U. Strasbourg-I (École européenne de chimie, polymères et matériaux), 0879  
U. Mulhouse, 0339  
U. Toulouse II, 0794  
U. Toulouse III, 1874  
U. Paris X, langue étrangère appliquée et langue et civilisation étrangère, 0981

### **ESPAGNOL**

U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, 1230  
U. Caen (IUT Cherbourg), 1245  
U. Clermont-Ferrand II, 0100  
U. Chambéry, espagnol pour non-spécialistes, expression écrite et orale, langage économique des affaires et du commerce, civilisation contemporaine, 0235  
U. Chambéry, 0270  
U. Grenoble II, langue pour non-spécialistes, langue de communication et culture, connaissance du multimédia, nouvelles technologies éducatives et relations internationales, 0594  
U. Lille III, espagnol pour non-spécialistes, 0567  
U. Artois (IUT Lens), 0482  
École nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix, relations internationales, 0032  
U. Lyon II, 0971  
U. Lyon III, 0532  
U. Nancy II (IUT Nancy-Verdun), 0588  
U. Toulon, 0352  
U. Orléans (IUT de Châteauroux), 0645  
U. Paris VII, espagnol langue de spécialité et nouvelles technologies, 1557 S  
U. Poitiers (IUT Angoulême), techniques de commercialisation, 1027  
Institut national des sciences appliquées de Toulouse, 0210  
U. Toulouse II, 0173  
U. Paris X, langue étrangère appliquée et langue et civilisation étrangère, 0521

### **ITALIEN**

U. Toulon, 0342  
U. Mulhouse, littérature, civilisation et langue étrangère appliquée, 0282

### **LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES TAHITIEN**

IUFM du Pacifique, Papeete, préparation au certificat aptitude au professorat de l'enseignement secondaire tahitien/français, formation des stagiaires, 0025

**ARABE**

U. Paris VIII, 0662

**LANGUE ET CULTURE CHINOISES**

ENS, agrégé préparateur, chinois, 0078

**JAPONAIS**

U. Rennes I, 1346

**PHILOSOPHIE**

IUFM Clermont-Ferrand, préparation aux concours, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0044

IUFM Clermont-Ferrand, Aurillac et Clermont-Ferrand, préparation aux concours, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, sciences de l'éducation, psychologie, 0102  
ENS des lettres et sciences humaines, suivi des élèves à la préparation des dossiers allocations couplées toutes disciplines, 0107 S

U. Metz, 0631

IUFM Orléans-Tours, Châteauroux, formation initiale, disciplinaire, générale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0041 S

ENS, agrégé préparateur, 0052

U. Paris IV, 0893

IUFM Poitiers, préparation aux concours, 0020 S

U. Brest, 0323

IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0047

U. Toulouse II, philosophie générale, 0544

**DOCUMENTATION**

IUFM Aix-Marseille, Marseille, médiathèque, 0071

IUFM des Antilles-Guyane, Martinique, 0005

IUFM des Antilles-Guyane, Guyane, 0035 S

IUFM Besançon, Besançon, 0073

IUFM Aquitaine, 0130

U. Bordeaux III (IUT B), 0331

IUFM Clermont-Ferrand, préparation aux concours, formation continue des enseignants du premier et du second degrés, 0060

IUFM Orléans-Tours, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, informatique documentaire, 0103

U. Tours, école ingénieurs de Tours, 1103 S

U. Tours, 1150

U. Paris I, 0597 S

École nationale supérieure de mécanique et aérotechnique de Poitiers, langues, information et document électronique, édition, 0909

IUFM Poitiers, préparation au certificat aptitude au professorat de l'enseignement secondaire et formation initiale des professeurs des lycées et collège, 0091

U. Poitiers, technologies de l'information et de la communication, 1180 S

IUFM Reims, Châlons-en-Champagne, 0099 S

U. Reims (IUT Reims), 1126

IUFM La Réunion, Saint-Denis, gestion de la médiathèque et préparation au certificat aptitude au professorat de l'enseignement secondaire de documentation, 0067

IUFM La Réunion, Saint-Denis, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0075

IUFM Toulouse, Albi, 0093

U. Toulouse I, 0434 S

U. Cergy-Pontoise, documentation scientifique, 0341

### **ÉDUCATION MUSICALE**

U. Besançon, histoire de la musique, analyse et écriture musicale, 1048

IUFM Caen, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0055

IUFM Dijon, Nevers, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0059 S

IUFM Grenoble, Chambéry, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0080 S

IUFM Orléans-Tours, Orléans, formation initiale, disciplinaire, générale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0068 S

U. Poitiers, centre de formation des musiciens intervenants, 1477

### **ARTS PLASTIQUES**

U. Besançon (IUT Belfort), Montbéliard, 1299

U. Clermont-Ferrand II (IUT Montluçon), Vichy, création multimédia, 1394

U. Paris VIII, 0648

U. Chambéry, Annecy, traitement de l'image numérique, communication, 0433

IUFM Lille, 0103

IUFM Montpellier, Carcassonne, 0022 S

U. Montpellier III, cinéma, 0485

IUFM Nantes, formation des enseignants du premier degré, 0051 S

U. Rennes II, 0648

U. du Havre (IUT du Havre), histoire de l'art, création graphique, tournage et montage vidéo numérique, 0269

IUFM Strasbourg, Strasbourg, professorat des écoles, 0066

### **ARTS APPLIQUÉS**

U. Aix-Marseille-I, théories et pratiques en communication visuelle, photographie, cinéma, vidéo, multimédia et infographie, 1107 S

U. Corte (IUT Corte), histoire des arts, esthétique, 0180

U. Paris XIII (IUT Villetaneuse), Bobigny, multimédia, infographie, 1158

U. Tours (IUT Blois), 1323

U. Mulhouse (IUT Mulhouse), techniques de l'audiovisuel, 0503

U. Strasbourg II, arts appliqués, 0444

U. Toulouse II, arts plastiques ou arts appliqués, 0842

### **HISTOIRE - GÉOGRAPHIE**

IUFM du Pacifique, 1er février 2003, Wallis, préparation à l'enseignement du premier degré, diplôme études universitaires générales de l'enseignement du premier degré, propédeutique, formation continue, 0016 S

U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, géographie, 1195

IUFM Amiens, 0043

IUFM des Antilles-Guyane, Guyane, formation des enseignants du premier degré, formation continue, 0026

IUFM Besançon, Lons-le-Saunier, 0036

U. Besançon (IUT Besançon), étude du monde contemporain, 0531 S

IUFM Aquitaine, Agen, 0051 S

IUFM Caen, formation initiale et continue des professeurs des écoles et des lycées professionnels, 0029

IUFM Créteil, 0103 S

U. Valenciennes, histoire ancienne et médiévale, 0356

U. Montpellier III, 0392

IUFM Nice, Draguignan, géographie, 0041 S

IUFM Orléans-Tours, Orléans et Blois, formation initiale, disciplinaire, générale et continue des enseignants du premier et du second degrés, technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0072

CNAM, formation des adultes (dispositifs et milieux professionnels nationaux et européens), 0547

École des hautes études en sciences sociales, Marseille, histoire, 0296

École des hautes études en sciences sociales, histoire, 0314

IEP de Paris, 0046

U. Paris IV, histoire grecque, 0752

U. La Rochelle, 0021

U. Reims, histoire médiévale, 0913

U. Reims, histoire moderne, 1108

U. Toulouse II, histoire, 0648

U. Paris X, géographie humaine générale, 0511

**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ou LETTRES MODERNES ou DOCUMENTATION ou ÉCONOMIE-GESTION**

U. Valenciennes, formation continue, communication, 0549

**MATHÉMATIQUES**

U. Nouvelle-Calédonie, 1er février 2003, 0057 S

IUFM du Pacifique, Nouméa, préparation au certificat aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, 0002

IUFM du Pacifique, Mata Utu, préparation à l'enseignement du premier degré, diplôme études universitaires générales de l'enseignement du premier degré, propédeutique, formation continue, 0012 S

IUFM Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 0026 S

IUFM Aix-Marseille, Aix-en-Provence, informatique pédagogique, 0052

U. Aix-Marseille-I (IUT l'université de Provence), Arles, 1493

U. Amiens (IUT Amiens), 0407 S

U. technologie de Belfort-Montbéliard, 0067

IUFM Besançon, Vesoul, 0016 S

IUFM Besançon, 0058 S

U. Besançon, mathématiques et informatique, 1339

U. Besançon (IUT Belfort), informatique, 0096

U. Bordeaux I (IUT A), 0645 S

U. Caen, École d'ingénieurs de Cherbourg, 1046

U. Clermont-Ferrand-I (IUT Aubière), Le Puy-en-Velay, électronique, électricité, 1209

U. Paris XII (IUT Seine-et-Marne Sud), Fontainebleau, mathématiques informatiques, 1265

U. Marne-la-Vallée, mathématiques en sciences économiques et de gestion, 0237

U. Marne-la-Vallée (IUT Marne-la-Vallée), Champs-sur-Marne et Meaux, 0100 S



ENS de Cachan, agrégé préparateur, 0072 S  
ENS de Cachan, agrégé préparateur, 0082 S  
IUFM Créteil, adaptation et intégration scolaire, 0373  
U. Dijon, informatique, bureautique, bases de données, 0895  
U. Grenoble II (IUT B), Vienne, 0635  
U. Grenoble II (IUT Valence), 0751  
INP de Grenoble, technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, enseignement à distance, 0444  
IUFM Lille, utilisation de l'informatique dans l'enseignement de la discipline, coordination des formations transversales, innovation recherche, 0051  
IUFM Lille, 0083  
U. Lille I, informatique, algorithmique, conception logiciels, systèmes, 1407 S  
U. Lille II (IUT C), statistique, 0944  
U. Artois (IUT Béthune), 0168  
ENS de Lyon, agrégé préparateur, 0021  
ENS de Lyon, agrégé préparateur, 0058  
Institut national des sciences appliquées de Lyon, 0248 S  
U. Saint-Étienne, 0683  
U. Nancy-I, informatique, nouvelles technologies éducatives, 1330  
U. du Mans (IUT du Mans), statistiques, informatique, 0403 S  
IUFM Nantes, formation des enseignants du premier degré, 0145  
U. Nantes, informatique appliquée aux statistiques en sciences humaines, 1552  
U. Nantes (IUT Nantes), 1319  
U. Angers, 0523  
U. Angers (IUT Angers), génie électrique et informatique industrielle, 0222  
U. Nice (IUT Nice), 1147  
IUFM Orléans-Tours, 0016 S  
IUFM Orléans-Tours, Blois, formation initiale, disciplinaire, générale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0021  
U. Orléans, mathématiques appliquées aux sciences économiques, 0517 S  
U. Orléans, informatique, bureautique et statistiques, 0815  
ENS, agrégé préparateur, 0035  
ENS, agrégé préparateur, 0083  
ENS, agrégé préparateur, 0102  
IUFM Paris, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0033 S  
IUFM Poitiers, Angoulême, préparation aux concours, 0013  
IUFM Poitiers, Niort, formation des professeurs des écoles, 0041  
U. La Rochelle (IUT La Rochelle), informatique, 0093 S  
U. Poitiers (IUT Poitiers), 0819 S  
IUFM Reims, Chaumont, 0037  
U. Reims (IUT Troyes), informatique, 1293  
U. Rennes I (IUT Lannion), 0885  
U. Brest, 1047  
IUFM La Réunion, Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0036  
U. Mulhouse, 0302 S

U. Mulhouse (IUT Mulhouse), 0102 S

IUFM Strasbourg, Strasbourg, professorat des écoles , 0039

INP de Toulouse, formation continue présentiel et à distance, multimédia, 0210

U. Paris X (IUT Ville-Avray), mathématiques appliquées, informatique, 0742

U. Évry (IUT Évry), 0136

### **SCIENCES PHYSIQUES - PHYSIQUE APPLIQUÉE**

ENS de Cachan, physique et électricité appliquées, 0061 S

U. Chambéry (IUT Annecy), physique appliquée, 0449

U. Grenoble I (IUT A), 0856 S

U. Montpellier II (IUT Montpellier), Béziers, physique appliquée, 0924

U. Toulon (IUT Toulon), Saint-Raphaël, 0237

U. Orléans (IUT Orléans), physique appliquée, électricité, électronique, électrotechnique, 0278 S

U. Paris X (IUT Ville-Avray), électronique des hyperfréquences, 0738

École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications de Cergy, 0008

### **SCIENCES PHYSIQUES - PHYSIQUE APPLIQUÉE ou TECHNOLOGIE**

IUFM Toulouse, Rodez, 0039

### **SCIENCES PHYSIQUES - PHYSIQUE APPLIQUÉE ou GÉNIE ÉLECTRIQUE**

U. Paris XI (IUT Cachan), électronique, informatique industrielle (spectre large), 0960 S

### **SCIENCES PHYSIQUES**

U. Aix-Marseille III, 0175 S

IUFM Aix-Marseille, Marseille, 0097

U. Amiens (IUT l'Aisne), Saint-Quentin, génie électrique, 1123 S

Institut des sciences de la matière et du rayonnement de Caen, génie électrique ou physique appliquée, spécialité informatique ou micro-électronique ou mathématiques, spécialité télécommunications et monétique, 0653

U. Caen (IUT Caen), génie chimique, option procédés physico-chimiques, 1226

U. Paris XII (IUT Créteil), physique, 0688 S

IUFM Grenoble, Grenoble, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0031

IUFM Grenoble, Grenoble, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0032 S

IUFM Lille, formations générales des professeurs de lycée professionnel, 0127

U. Lille I (IUT A), 1564

ENS de Lyon, agrégé préparateur, 0047

U. Montpellier II (IUT Montpellier), Montpellier, chimie, 0561 S

U. Metz (IUT Metz), 0152 S

U. Metz (IUT Metz), 0636 S

U. du Mans, École nationale supérieure d'ingénieurs du Mans, physique et chimie, 0363

U. Nantes (IUT Saint-Nazaire), chimie, 0861

U. Angers (IUT Angers), physique et chimie, 0296

U. Orléans (IUT Orléans), chimie, 0529 S

ENS, agrégé préparateur, chimie, 0036

ENS, agrégé préparateur, physique, 0058

ENS, agrégé préparateur, chimie, 0142

U. Paris-VI, préparation au certificat aptitude au professorat de l'enseignement scolaire et à l'agrégation, 1639

IUFM Poitiers, La Rochelle, formation des professeurs des écoles, 0103

IUFM Reims, Châlons-en-Champagne, 0097 S

U. Reims, 0918

U. Bretagne Sud (IUT Lorient), Pontivy, mathématiques, 0374

U. Mulhouse, 0249

U. Mulhouse (IUT Mulhouse), nouvelles technologies de l'information et de la communication, 0506

IUFM Strasbourg, Strasbourg, professorat des écoles, 0028 S

IUFM Strasbourg, Strasbourg, mathématiques, 0040

U. Paris XI (IUT Orsay), chimie, 0944 S

### **GÉNIE CHIMIQUE - CHIMIE**

École nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix, génie industriel, option matériaux souples, 0018

ENS de Lyon, agrégé préparateur, 0033 S

U. Rennes I (IUT Saint-Brieuc), génie industriel et alimentaire, 1649

U. Bretagne Sud (IUT Lorient), Pontivy, 0380

U. Paris XI (IUT Orsay), génie chimique, 0914

### **GÉNIE CIVIL**

U. Amiens (IUT Amiens), 0402 S

U. Clermont-Ferrand II (IUT Montluçon), 1247

ENS de Cachan, agrégé préparateur, 0071 S

U. Grenoble I, institut des sciences et techniques, 0992 S

U. Artois (IUT Béthune), 0081 S

U. Artois (IUT Béthune), 0190

U. Limoges (IUT Limoges), Égletons, 0420 S

CNAM, Le Mans, école supérieure des géomètres et topographes, topographie, 0536

U. Reims (IUT Reims), 0551

U. Strasbourg III (IUT Illkirch), 0162 S

### **GÉNIE MÉCANIQUE - MÉCANIQUE**

U. Caen (IUT Alençon), mécanique appliquée au domaine de la conception et de la fabrication mécanique avec application technologique, 1325

ENS de Cachan, mécanique, 0049 S

ENS de Cachan, mécanique, 0076

U. Grenoble I (IUT A), génie mécanique, 0864

INP de Grenoble (École supérieure d'ingénieurs en systèmes industriels avancés Rhône-Alpes), mécanique et automatique discrète, 0351

U. Valenciennes (IUT Valenciennes), 0079

U. Limoges (IUT Limoges), option productive, 0331

Institut national des sciences appliquées de Lyon, 0270 S

U. Metz, 0482 S

U. du Mans, École nationale supérieure d'ingénieurs du Mans, technologie mécanique, 0437

U. Nantes (IUT Nantes), 0945

U. Angers (IUT Angers), Cholet, fabrication mécanique, productive, 1135

U. Toulon (IUT Toulon), 0084 S

U. Orléans, génie mécanique, construction mécanique, 0348 S

U. Tours (École d'ingénieurs du Val de Loire), construction mécanique, 1330

ENSAM, Lille, 0021

ENSAM, Cluny, bureau études, conception assistée par ordinateur et mécanique, 0072  
ENSAM, Metz, énergétique, génie des procédés, mécanique des fluides, 0217 S  
ENSAM, Châlons-en-Champagne, génie mécanique, 0226 S  
ENSAM, Cluny, bureau études, conception assistée par ordinateur et méthodes, 0325  
ENSAM, Paris, génie mécanique, conception, 0363  
ENSAM, Metz, génie mécanique, 0399  
U. Poitiers (IUT Poitiers), production, 0725 S  
Institut national des sciences appliquées de Rennes, 0136  
U. Mulhouse (IUT Mulhouse), 0363 S  
U. Toulouse III, productique, 1873 S  
U. Toulouse III (IUT A), mécanique, 1130 S  
U. Toulouse III (IUT A), mécanique, 1143 S  
U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-Pontoise), Argenteuil, logistique de production, qualité, mécanique et automatismes, 0383  
U. Paris X (IUT Ville-Avray), organisation, gestion, production et fabrication, 0757  
U. Paris X (IUT Ville-Avray), fabrication, gestion de production et fabrication, 0802  
**GÉNIE ÉLECTRIQUE**  
U. Pau, 0340  
U. Bordeaux I (IUT A), distribution et énergie, 0767 S  
U. Clermont-Ferrand II, 0854  
U. Clermont-Ferrand II (IUT Montluçon), Montluçon, 0886  
U. Paris XIII (IUT Villetaneuse), Bobigny, traitement du signal, réseaux locaux, 1157  
Institut supérieur des matériaux et de la construction mécanique de Saint-Ouen, productique automatique, 0016  
U. Dijon (IUT Dijon), électronique numérique des réseaux locaux et publics, compétences en informatique, 0614  
U. Dijon (IUT du Creusot), 0837  
U. Chambéry (IUT Annecy), 0381  
U. Grenoble I (IUT A), électronique, électronique de puissance, télécommunications, 0821S  
U. Grenoble I (IUT A), électricité, physique, 0822 S  
U. Grenoble I (IUT A), électronique, informatique industrielle, 0851  
INP de Grenoble, Isle-d' Abeau, 0422  
U. Lille I (IUT A), électronique et informatique industrielle, 0716  
U. Saint-Étienne (IUT Saint-Étienne), 0201 S  
U. Montpellier II (IUT Montpellier), 0562  
U. du Mans, informatique et télématique, 0455  
U. Toulon (IUT Toulon), 0045  
U. Toulon (IUT Toulon), 0069  
U. Reims (IUT Reims), 1300  
U. Mulhouse (IUT Mulhouse), sciences physiques, physique électricité, 0190  
**GÉNIE ÉLECTRIQUE ou SCIENCES PHYSIQUES - PHYSIQUE APPLIQUÉE**  
U. Paris XI (IUT Cachan), électronique, informatique industrielle (spectre large), 0962  
U. Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (IUT Vélizy), 0086  
**ÉLECTRONIQUE**  
U. Aix-Marseille III (IUT Marseille), 0245  
U. Amiens (IUT l'Aisne), Soissons, électrotechnique, 1138 S

U. Artois (IUT Béthune), 0171 S

U. Rouen (IUT Rouen), Elbeuf, télécommunications et réseaux, 1330

U. Strasbourg I, 1294

U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-Pontoise), Sarcelles, électronique, informatique industrielle, 0380 S

**ÉLECTRONIQUE ou GÉNIE ÉLECTRIQUE**

U. Paris X (IUT Ville-Avray), informatique industrielle, 0743

**BIOCHIMIE - GÉNIE BIOLOGIQUE - BIOTECHNOLOGIE**

U. Aix-Marseille I (IUT de l'université de Provence), Digne, microbiologie option industries alimentaires et biologiques, utilisation des technologies de l'information et de la communication, 1492  
ENS de Cachan, 0248

U. Limoges (IUT Limoges), Tulle, 0852

ENS de Lyon, 0076 S

ENS, agrégé préparateur, biologie, 0146

U. La Rochelle (IUT La Rochelle), immunologie, hématologie, 0096

U. Rennes I (IUT Saint-Brieuc), 1647

U. Rouen (IUT Évreux), 1005

U. Strasbourg I, biochimie, microbiologie, biotechnologie, 1415

**SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE**

U. Nouvelle-Calédonie, 1er février 2002, 0058

IUFM du Pacifique, Papeete, préparation au certificat aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, formation des stagiaires, coordination de la filière des sciences et vie de la Terre, 0004 S

U. Amiens, biologie, physiologie et génétique végétales, sciences de la Terre, 0844

U. Bordeaux IV (IUT Périgueux), biochimie et microbiologie, 0406

IUFM Aquitaine, 0068

U. Dijon, préparation au certificat aptitude au professorat de l'enseignement secondaire et à l'agrégation, 0701

U. Limoges (IUT Limoges), Tulle, sciences de la vie, biologie, physiologie animale, 0853

ENS de Lyon, 0077 S

U. Metz, 0634

ENS, agrégé préparateur, géologie, 0061

U. Paris VI, formations technologiques en biologie appliquée, 1197

U. Bretagne Sud, 0250

U. Toulouse III (IUT A), Auch, sciences de la terre, 1727

**TECHNOLOGIE**

IUFM Aquitaine, Bordeaux, 0088 S

IUFM Clermont-Ferrand, préparation aux concours, formation professionnelle, 0059

U. Marne-la-Vallée, conception et réalisation de multimédia, méthodologie des systèmes informatiques, montage vidéo, 0230

IUFM Créteil, 0131

IUFM Grenoble, Grenoble, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0107

U. Reims (IUT Troyes), 1301

**AUDIOVISUEL**

IUFM Strasbourg, 0129

**ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

U. Nouvelle-Calédonie, 1er février 2003, service universitaire des activités physiques et sportives, 0056

U. Aix-Marseille III, service interuniversitaire des activités physiques et sportives, 0590  
U. Aix-Marseille II, professionnalisation des filières sciences et techniques des activités physiques et sportives, théorie et pratique des activités physiques et sportives, 1392  
U. Aix-Marseille II, service interuniversitaire des activités physiques et sportives, sports collectifs en salle, sports de raquette, 1422  
U. Aix-Marseille II, service interuniversitaire des activités physiques et sportives, sports collectifs grand terrain, sports de raquette, 1423  
IUFM Amiens, préparation et formation au certificat aptitude au professorat éducation physique et sportive, 0105  
U. Amiens, 0615  
U. Antilles-Guyane, Guadeloupe, 0159 S  
U. Antilles-Guyane, Guadeloupe, 0198 S  
U. Antilles-Guyane, Guadeloupe, 0337 S  
U. Antilles-Guyane, Guadeloupe, athlétisme, 0445  
IUFM Besançon, Belfort, 0059  
IUFM Besançon, Lons-le-Saunier, 0055  
U. Besançon, sports de combat, 0934  
U. Pau, Tarbes, sciences et techniques des activités physiques et sportives, physiologie de l'effort, biomécanique, 0412  
U. Pau, Tarbes, sciences et techniques des activités physiques et sportives, rugby, 0605  
IUFM Aquitaine, Bordeaux, 0096 S  
U. Bordeaux I, service universitaire des activités physiques et sportives, danse, yoga, 0886  
IUFM Caen, Saint-Lô, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0080 S  
U. Caen, volley-ball, sports de raquette ou sports de combat de percussion, 0850  
U. Caen, 0857  
IUFM Clermont-Ferrand, préparation aux concours, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0066 S  
U. Clermont-Ferrand II, 0462  
U. Clermont-Ferrand II, 1102  
U. Marne-la-Vallée, natation et théorie des activités physiques et sportives, 0089  
U. Marne-la-Vallée, gymnastique et histoire des activités physiques et sportives, 0267  
U. Paris VIII, sport collectif-petit terrain (volley, basket), tennis, football, 0582 S  
U. Paris XII, didactique et technologie de la danse et du volley, 1199  
ENS de Cachan, 0281 S  
IUFM Dijon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0070  
U. Dijon, sciences et techniques des activités physiques et sportives, volley-ball, 0888  
U. Dijon, sciences et techniques des activités physiques et sportives, 0896  
U. Dijon, service universitaire des activités physiques et sportives, sports de raquettes et polyvalence, 0911 S  
U. Dijon, service universitaire des activités physiques et sportives, danse jazz et polyvalence, 1102  
U. Chambéry, sports en milieu stabilisé, pédagogie et didactique de l'éducation physique et sportive, sciences humaines et sociales, 0551  
U. Grenoble I, 1080 S  
U. Lille I, 1052 S  
U. Lille I, 1410

U. Lille II, 0707  
U. Lille II, 0936 S  
U. du Littoral, sciences et techniques des activités physiques et sportives, 0386  
U. Valenciennes, service universitaire des activités physiques et sportives, gymnastique sportive et sports acrobatiques, 0458  
IUFM Limoges, Guéret, 0045 S  
École centrale de Lyon, 0119 S  
Institut national des sciences appliquées de Lyon, tennis, polyvalence dans des activités de plein air, 0423 S  
U. Lyon I, 2095  
U. Lyon III, 0575  
U. Saint-Étienne, service universitaire des activités physiques et sportives, hand, volley, tennis, golf, musculation et badminton, 0476  
U. Montpellier I, sciences et techniques des activités physiques et sportives, éducation et motricité, 0878 S  
U. Montpellier I, sciences et techniques des activités physiques et sportives, tennis, 1006  
U. Metz, danse, fitness, musculation, 0359 S  
U. Metz, escalade, fitness, 0609  
IUFM Nancy-Metz, Maxeville, formation scientifique, didactique pédagogique des enseignants du premier degré, analyse des pratiques professionnelles, 0122  
U. Nancy I, 1034  
U. Nantes, 1373  
U. Nice, analyse des activités physiques par l'image, 1289  
IUFM Orléans-Tours, Bourges, formation initiale, disciplinaire, générale et continue des enseignants du premier et du second degrés, technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0091  
IUFM Orléans-Tours, Bourges, formation initiale, disciplinaire, générale et continue des enseignants du premier et du second degrés, technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0095 S  
U. Orléans, éducation et motricité, 0739 S  
U. Orléans, éducation et motricité, 0807 S  
U. Orléans, sociologie des activités physiques et sportives, management du sport, 0845 S  
U. Paris I, 0728 S  
U. Paris IV, service interuniversitaire des activités physiques et sportives, basket, polyvalence en éducation physique et sportive, 0597  
U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, enseignements pratiques et théoriques, 1747  
U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, enseignements pratiques et théoriques, 1754 S  
U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, enseignements pratiques et théoriques, sports collectifs de petit terrain, 1755  
U. Paris V, service universitaire des activités physiques et sportives, basket-ball compétition, polyvalence (natation, yoga, musculation), 1766 S  
U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, enseignements pratiques et théoriques, natation, 1769 S  
U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, enseignements pratiques et théoriques, sports collectifs de grand terrain, 1774

U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, enseignements pratiques et théoriques, techniques de relaxation, 1779  
U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, enseignements pratiques et théoriques, natation, 1994 S  
U. Paris VI, 2961  
U. Paris VI, 3053  
U. Paris VI, 3196  
ENS de mécanique et aérotechnique de Poitiers, sports collectifs garçons et filles, 1161 S  
U. Poitiers, danse et/ou handball masculin et/ou football et/ou escalade et/ou natation, 1081 S  
U. Poitiers, handball, théorie et pratique des sports collectifs de petit terrain, 1100  
U. Poitiers, danse et/ou handball masculin et/ou football et/ou escalade et/ou natation, 1371  
IUFM Reims, Troyes, 0028  
U. Technologie de Troyes, service universitaire des activités physiques et sportives, 0020  
Institut national des sciences appliquées de Rennes, 0115 S  
U. Rennes I, 1138  
U. Rennes II, 0681  
U. La Réunion, Le Tampon, 0136  
U. La Réunion, 0263  
U. Le Havre, 0309 S  
U. Rouen, 0829  
U. Mulhouse, 0337  
IUFM Strasbourg, Strasbourg, professorat des écoles, 0086 S  
U. Strasbourg II, préparation aux concours et compétences dans une activité parmi, danse, football, gymnastique rythmique, handball, lutte, natation, activités sportives de pleine nature, 0384  
Ecole nationale ingénieurs de Tarbes, activités physiques et sportives, 0048 S  
U. Toulouse III, service commun universitaire des activités physiques et sportives, danse de société et éducation physique et sportive, 1612 S  
U. Toulouse III, sciences et techniques des activités physiques et sportives, développement personnel et activités physiques et sportives, 1613  
U. Toulouse III, sciences et techniques des activités physiques et sportives, 1622 S  
U. Toulouse III, sciences et techniques des activités physiques et sportives, athlétisme et polyvalence, 1625  
U. Toulouse III, sciences et techniques des activités physiques et sportives, développement personnel et polyvalence, 1630  
U. Toulouse III, sciences et techniques des activités physiques et sportives, football et polyvalence, 2038  
U. Paris X, service universitaire des activités physiques et sportives, sports de raquettes, natation, polyvalence en activités physiques et sportives, 0964 S  
U. Paris X, service universitaire des activités physiques et sportives "escrime, polyvalence activités physiques et sportives", 0967 S  
U. Paris XI, sciences et techniques des activités physiques et sportives, natation ou athlétisme, 1783  
U. Paris XI, sciences et techniques des activités physiques et sportives, 2005 S  
U. Paris XI, sciences et techniques des activités physiques et sportives, natation, 2034 S  
IUFM Versailles, formation initiale et continue des maîtres, 0159  
U. Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, service universitaire des activités physiques et sportives, 0232  
U. Évry-Val d'Essonne, service universitaire des activités physiques et sportives, 0032  
U. Évry-Val d'Essonne, service universitaire des activités physiques et sportives, 0033.